

Les points suivants sont les éléments appelés la « dette » dans la convention qui précède :

1. Montant de la dette, renseignements sur toute garantie de la dette, modalités de remboursement et paiement d'intérêts qui est autorisé :
2. S'il y a plus d'une catégorie de dette, indiquer si la dette est une dette subordonnée prioritaire ou une dette subordonnée de rang inférieur ou s'il s'agit d'une dette envers une banque :
3. Détail de toutes les valeurs mobilières données comme partie de la dette ainsi que du paiement d'intérêts qui est autorisé :
4. Ni la dette ni aucune partie de la dette ne peut être transférée ou cédée à une personne quelconque sans le consentement écrit préalable du membre et de l'institution. Tout instrument (qu'il soit sous forme écrite ou électronique) attestant la dette ne doit contenir aucune modalité allant à l'encontre des dispositions de la présente convention, y compris la présente annexe, et, si ces modalités vont à l'encontre de ces dispositions, les dispositions de la présente convention, y compris la présente annexe, prévalent.
5. En cas de contradiction entre les modalités de la présente annexe, de la convention uniforme de subordination de prêt ou de toute convention, de tout document ou de toute

entente entre le membre et le créancier relativement à la dette ou attestant celle-ci, les modalités de la convention uniforme de subordination de prêt (interprétée sans renvoi à la présente annexe) prévalent.

Le texte qui précède est un exposé intégral et précis des éléments de la dette mentionnée dans la convention qui précède en date du _____ jour du mois de _____ 20 ____ .

FAIT LE _____ jour du mois de _____ 20 ____ .

Par :	_____ (nom du membre)	Par :	_____ (nom du créancier)
Par :	_____ (signature du signataire autorisé du membre)	Par :	_____ (signature du signataire autorisé du créancier)
Par :	_____ (signature du signataire autorisé du membre)	Par :	_____ (signature du signataire autorisé du créancier)

**ORGANISME CANADIEN DE RÉGLEMENTATION DES INVESTISSEMENTS / CANADIAN
INVESTMENT REGULATORY ORGANIZATION**

Par : _____
(signature du signataire autorisé de
l'institution)

Par : _____
(signature du signataire autorisé de
l'institution)

Par : _____
(signature du réviseur)